

DE 2022-52 1/2

N° SIRET : 21192890800014	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Mairie de YSSANDON	Année 2022	Poste Comptable : SCG DE BRIVE
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 14/10/2022

<b>Augmentation de crédit</b>
<b>N° 03</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de conseillers</b>	
en EXERCICE	<b>15</b>
PRESENTS	<b>11</b>
dont VOTANTS	<b>13</b>

L'an deux mil vingt deux , le quatorze octobre, le Conseil Municipal de YSSANDON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Didier DUBUIS, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07/10/2022

Etaient PRESENTS : DUBUIS Didier, VILLENEUVE Claude, PILLET Bruno, VEZINE Stéphane, GARDE Delphine, VILLENEUVE Dominique, GOFFLO Sandrine, PICARDA Caroline, LEBAS Adrien, DUCHOWICZ Carine, ROUQUIE Yoann.

Etaient ABSENTS : Absents excusés : LOUBRIAT Clément, LEYMARIE Christian a donné pouvoir à DUBUIS Didier, Christelle AUZELOUX a donné pouvoir à Adrien LEBAS  
Absent non excusé : CAMUS Franck

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,  
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants,  
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **Ajustements de crédits en fonctionnement-nouveau crédits tvx église**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Virement à la section d'investissement	023	-9 750,00		
Energie - Electricité	60612	2 000,00		
Fournitures de petit équipement	60632	1 400,00		
Bâtiments publics	615221	1 300,00		
Autres frais divers	6188	950,00		
Autres services extérieurs	6288	1 000,00		
Rémunération principale	64111	2 500,00		
Cotisations aux caisses de retraites	6453	500,00		
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	6615	100,00		
<b>TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>OP : OPERATIONS FINANCIERES</b>				<b>-9 750,00</b>
Virement de la section de fonctionnement			021	-9 750,00
<b>OP : TRAVAUX EGLISE</b>		<b>240 000,00</b>		<b>249 750,00</b>
Subv. équipmt non transf. - Etat & établissements nationaux			1321	157 186 000,00
Subv. équipmt non transf. - Régions			1322	157 38 250,00
Subv. équipmt non transf. - Départements			1323	157 25 500,00
Immo. corporelles en cours - Constructions	2313	157 240 000,00		
<b>TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT</b>		<b>240 000,00</b>		<b>240 000,00</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20221014-DE2022-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 18/10/2022

DE 2022-52-2/2

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 18/10/22 et de la publication en date du 18/10/22.

A la Mairie, le 14/10/2022  
Pour extrait conforme,  
Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20221014-DE2022-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 18/10/2022